

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe Stratégie et Développement du Territoire
Direction des Relations Internationales et des Affaires Européennes
1-22-47

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. PATRICK BORE**

**OBJET : UCCAB : lancement de MPG2019 et "Goût de France" à Marseille le 20/03/2019
avec la manifestation : "Les Halles Internationales de la Gastronomie" à Marseille.**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué aux relations internationales et affaires européennes, interventions humanitaires, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département des Bouches-du-Rhône a décidé de faire de 2019 une année consacrée entièrement à la gastronomie. **MPG2019 (Marseille Provence Gastronomie 2019)** sera l'occasion d'organiser de grands événements et de nombreuses manifestations dédiés à cet art dans tout le département et le territoire de Provence.

Cette année de la Gastronomie 2019 sera lancée par 48 heures de manifestations organisées à Marseille, Paris et dans les capitales du monde, deux jours à la croisée de la « gastronomie et diplomatie ».

En effet :

- **Le 21 mars 2019 à Paris et dans le Monde :** le M.E.A.E, le Département et Provence Tourisme (rapport voté à la CP d'octobre), mettront à l'honneur le territoire de Provence et sa gastronomie dans le cadre de l'édition 2019 de l'opération « **Goût de France** » dans le monde. Rappelons que « Goût de France » a pour objectif de valoriser la gastronomie française à travers les ambassades, consulats et restaurants dans le monde, touchant 152 pays et 5 continents. Cette opération sera lancée depuis Paris par un événement promotionnel de l'art de la table de Provence. L'opération est parrainée par Monsieur G. Passédat, avec trois villes priorisées : New-York, Bruxelles, Séoul.
- **le 20 mars 2019 à Marseille :** La veille de « Goût de France », se déroulera, comme une opération miroir de celle du 21 mars, une manifestation à l'initiative du corps consulaire de Marseille qui aura pour objet de promouvoir la gastronomie du monde auprès des provençaux. Pour mémoire, Marseille rassemble près de 76 consulats généraux et honoraires et 10 Chambres de commerce bilatérales.

L'objet de ce rapport est de soutenir financièrement cette dernière opération

Cette manifestation ouvrira le volet international de MPG2019

Cet événement baptisé « **Les halles internationales de la gastronomie** » se tiendra dans un cadre d'exception aux Halles de la Major.

Entre 700 et 1000 convives venus de tous horizons sont attendus, ainsi que des représentants du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.

Il célébrera les arts de la table, la qualité des produits et des savoir-faire des cuisines du monde autour d'un banquet, en un lieu unique, réalisé par des chefs étrangers sélectionnés par les Consuls. Les "chefs résidents" des différents consulats seront également associés.

Le maître d'œuvre de cet évènement sera l'association **UCCAB** (l'Union des Chambres de Commerce et Clubs d'Affaires Bilatéraux) basée à Marseille qui fédèrera l'ensemble des propositions des différents consulats.

Cette association sollicite à cet effet une aide de 115 000 € pour couvrir une partie des dépenses nécessaires à la bonne réalisation de cette opération, conduite en partenariat avec Provence Tourisme.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL